



Marloie, le 16 juin 2009

<p align="center"><b>Compte-rendu du groupe de travail 'Tourisme'</b> <b>4 juin 2009 - Ecole communale de Houyet</b></p>
--

**Présents :**

Mmes et Ms. les Membres de la CLDR : Christiane MINGEOT ; Jacques STASSIN ; Colette LISSOIR ; Patricia CLAUDE ; Georges HAUTOT ; Pierre MAIRIAUX ; Muriel ARNOULD ; Pierre LEDENT ; Achille ADNET ; Jean DETHISE ; Fabienne ROBA ; Nathalie JAMIN ; Jacques LEBRUN ;

Mmes et Ms. Anne-Lise MORTELMANS; Henri LONNOY ; Aurélie TILLIEUX ; Raphaël BRONCKART ; Gino CASTENETTO ; Nathalie HOLLANGE ;

Mme Laurence GOURGUE, Cellule Tourisme – BEPN ;  
M. Alain PETIT, Maison du Tourisme Val de Lesse ;

M. Jean-Christophe SIMON et Mme Anne-Audrey WAUTERS, agents de développement FRW.

-----  
Après avoir salué toutes les personnes présentes, Jean-Christophe SIMON présente l'ordre du jour et les objectifs de ce groupe de travail :

- 1. Introduction, contexte et méthodologie (FRW)**
- 2. Eléments de diagnostic (FRW)**
- 3. Laurence Gourgue - BEP, Cellule Tourisme**
- 4. Alain Petit - Maison de Tourisme Val de Lesse**
- 5. Travail en sous-groupes : Documents de travail**
- 6. Mise en commun et synthèse**
- 7. Evaluation**

## Objectifs de cette rencontre:

Les groupes de travail... Une dynamique naissante !

Les groupes de travail sont des lieux de formation, d'information, de réflexion ayant pour objectifs :

- Compléter le diagnostic
- Affiner la stratégie
- Identifier les actions et projets

## 1. Introduction, contexte et méthodologie

### a) Introduction :

#### Qu'est-ce qu'une opération de Développement rural ?

Les **Opérations de Développement Rural** consistent à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document de stratégie et de prospective communales présente un ensemble coordonné d'actions de développement.

### b) Contexte :

#### 5 grandes étapes :

- ✓ Information et consultation de la population
- ✓ Mise en place de la CLDR (Commission locale de développement rural)
- Mise en place des **groupes de travail thématiques**
- Elaboration du PCDR (Programme communal de développement rural)
- Mise en œuvre de projets et d'actions (subventions !)

#### Les deux étapes déjà réalisées :

- ✓ Information et consultation de la population :

##### 12 réunions d'information-consultation

→ + de 150 personnes consultées

+ *visites de terrain, rencontres de personnes 'ressource'...*

##### 1 réunion de synthèse à Harroy

→ 150 personnes

**= + de 300 idées de projets et actions !**

- ✓ **La Commission Locale de Développement Rural**
  - Organe consultatif officiel, représentatif de la population
  - Assure le relais entre la population et le Conseil communal

Composition fixée par le Conseil Communal du 15 décembre 2008 suite à l'appel à candidatures

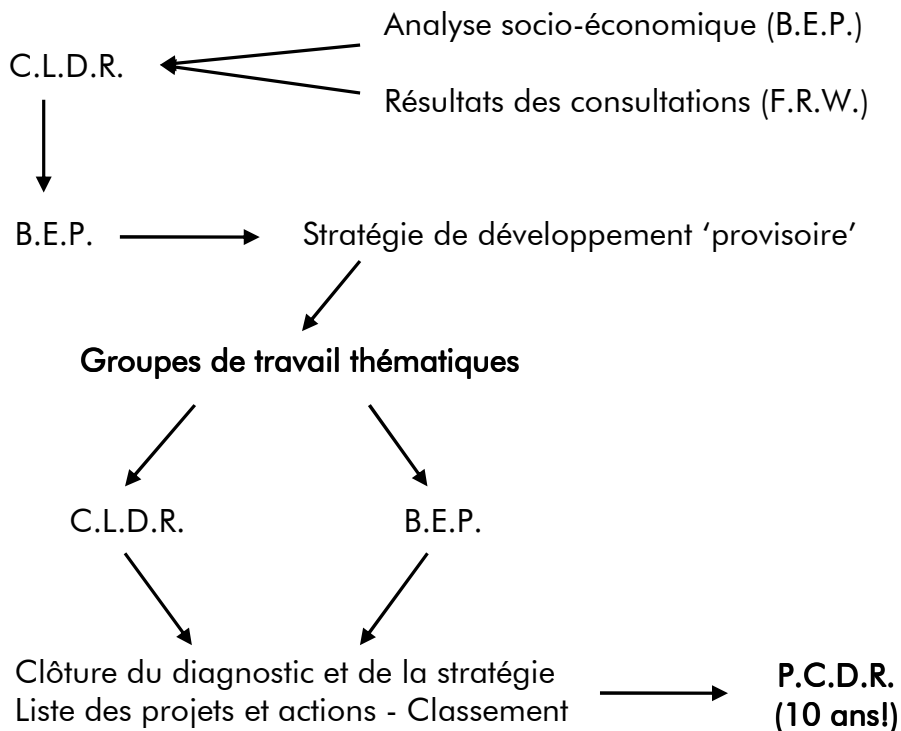
**6 réunions** de CLDR organisées depuis sa composition

c) **Méthodologie :**

**Données :**

- Des données dites **«objectives»** :  
Statistiques, cartographie, inventaires, analyse de la situation communale et son contexte  
  
→ **L'analyse socio-économique**
- Des données dites **«subjectives»** :  
Travail de terrain via des entretiens individuels et les réunions de consultation de la population  
  
→ **Les résultats des consultations**

**Elaboration de la stratégie de développement :**



## **Explication du schéma ci-dessus :**

Le Bureau Economique de la Province de Namur, auteur du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) réalise une analyse détaillée de la situation communale et de son contexte, d'un point de vue cartographique, démographique, urbanistique, économique, social, culturel, associatif etc. Ce sont les données dites 'objectives'.

Parallèlement, La Fondation Rurale de Wallonie réalise des visites de terrain et se charge de la consultation citoyenne via des entretiens individuels de personnes 'ressources' et des réunions de consultation de la population dans tous les villages de la commune. Ce sont les données dites 'subjectives'.

Ces deux 'types' de données sont transmises à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe consultatif officiel représentatif de la population. Elle est chargée de dégager les constats déterminants, les atouts et les faiblesses du territoire communal et d'énoncer des priorités.

Le travail de réflexion de la CLDR est transmis au BEP (auteur du PCDR) qui propose alors une stratégie de développement 'provisoire'.

C'est à ce stade de l'opération qu'interviennent les groupes de travail thématiques qui ont pour objectif de compléter le diagnostic du territoire, d'affiner la stratégie de développement et d'identifier les actions et projets à mettre en œuvre.

La CLDR et l'auteur du Programme Communal de Développement Rural clôturent alors le diagnostic et la stratégie de développement et établissent une liste et un classement des projets et actions.

L'analyse socio-économique, les résultats des consultations citoyennes, la stratégie de développement, les projets et actions et les données relatives au financement de ceux-ci sont rassemblés dans le Programme Communal de Développement Rural qui est alors approuvé par le Conseil Communal avant d'être soumis à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire qui remet un avis au Gouvernement wallon. Ensuite, le Gouvernement wallon émet (si tout va bien !) un arrêté approuvant le programme pour une durée maximale de 10 ans. Arrive enfin la négociation d'une première convention avec le Ministre compétent et la réalisation graduelle des projets.

## **2. Eléments de diagnostic (FRW)**

### **a) Quelques points forts de la commune de Houyet :**

- Accessibilité et micro-région
- Patrimoines naturel et bâti
- Structures d'encadrement et promotion
- Offre hébergements et Horeca
- Choix d'activités de sports et loisirs
- Offre événementiel
- ...

**b) Quelques points faibles de la commune de Houyet :**

- Patrimoines peu ou mal valorisés
- Offres Horeca et commerciale insuffisantes
- Faible attractivité de Houyet-village
- Proximité de pôles touristiques importants
- Peu d'outils de valorisation de l'offre
- Manque d'équipements, d'infrastructures
- Absence d'une image de marque
- ...

<b>3. Laurence Gourgue - BEP, Cellule Tourisme</b>
--

Au niveau provincial, deux acteurs importants sont actifs en matière touristique : d'une part la FTPN (Fédération Touristique de la Province de Namur), essentiellement compétente en matière de promotion et de commercialisation de l'offre, et d'autre part le BEP (Bureau Economique de la Province de Namur) qui compte en son sein une cellule tourisme. Cette dernière est principalement présente dans la construction et l'amélioration qualitative de l'offre, entre autres via l'accompagnement des porteurs de projets.

Le schéma provincial de développement du tourisme a établi 5 priorités :

1. Améliorer la qualité des produits
2. Développer de nouveaux produits touristiques
3. Encourager l'usage de nouvelles technologies chez les opérateurs touristiques
4. Assurer la cohérence des équipements par une mise en réseau
5. Favoriser un tourisme intégré

### **1. Améliorer la qualité des produits**

Création du label 'Esprit Pays des Vallées'. Il s'agit d'une forme de club d'excellence qui compte à ce jour une vingtaine d'opérateurs labellisés dans la province (aucun sur la commune de Houyet pour l'instant). Ces opérateurs sont animés par une dynamique de qualité et participent à des rencontres, des échanges d'expériences...

La cellule travaille également à l'amélioration des produits et sites touristiques existants, notamment par leur requalification ou leur repositionnement. A Gendron-gare, toute la zone d'embarquement des kayaks fait actuellement l'objet d'une étude de ce type, qui vise à favoriser la bonne intégration des équipements existants, et à réaménager différents espaces d'accueil. Dans ce cadre, le BEP organise les contacts avec les administrations régionales compétentes, les communes, les opérateurs privés concernés...

## **2. Développer de nouveaux produits touristiques**

La mise en valeur des ressources du territoire concerne par exemple la dynamisation de villages à thèmes ou d'événements. Cette démarche vise entre autres à accompagner les organisateurs ou les porteurs de projets pour les aider à se différencier et à améliorer leur attractivité, leur originalité... Peuvent être concernés les porteurs d'un événement existant ou ceux qui ont une idée à développer. Exemple : 'Maredret : village de l'artisanat'.

Le développement de nouvelles filières (exemples : wellness/bien-être - activités de pleine nature...). Dans la commune, le BEP est sollicité pour établir une étude de faisabilité d'une zone d'hébergement touristique 'originale' à proximité de l'aire autoroutière de Wanlin. L'étude est en cours en collaboration avec une société française spécialisée.

## **3. Encourager l'usage de nouvelles technologies chez les opérateurs touristiques**

La cellule propose aux opérateurs qui le souhaitent une structure de site internet qui dispose d'une opérationnalité de base, et sur laquelle chacun peut greffer son propre contenu. Par ailleurs, différentes formules sont expérimentées quant à la valorisation de sites ou de villages grâce aux techniques multimédias (iPod - MP3 - Podcast...).

## **4. Assurer la cohérence des équipements par une mise en réseau**

Les opérations 'cœur de village' - 'cœur de ville'. Le village de Celles a déjà fait l'objet de certaines initiatives dans cet esprit. Le village de Houyet serait également un cas de figure intéressant et opportun à étudier dans cette logique (programme de dynamisation et de valorisation des commerces, de l'Horeca, des espaces publics, du bâti...).

Par ailleurs, la cellule réalise des plans de développement territoriaux sur certains territoires et aborde concrètement la problématique de la fréquentation hôtelière par 4 types d'actions (centrales d'achat, groupement d'employeurs, audits de pilotage d'exploitations, cession et transmission d'entreprises). La mise en œuvre du réseau RAVeL constitue également un volet de cette mission (Traversine – RAVeL ROPS...). A cet égard, il est précisé que la prolongation du RAVeL Rochefort-Houyet vers Dinant représente une opportunité intéressante pour la commune.

## **5. Favoriser un tourisme intégré**

Cet axe se décline principalement par la valorisation environnementale des sites et l'entretien des circuits existants.

## 4. Alain Petit - Maison de Tourisme Val de Lesse

### a) Généralités

La Maison de Tourisme (MT) 'Val de Lesse' est l'une des 7 maisons de tourisme qui se partagent le territoire provincial. Elle couvre les communes de Rochefort, Houyet et Beauraing.

La MT s'occupe essentiellement de la promotion du territoire des trois communes mais organise également l'accueil et l'information des visiteurs dans un bureau à Rochefort. L'accueil, l'animation et l'événementiel sont davantage du ressort des Offices de Tourisme (OT) et Syndicats d'Initiatives (SI) locaux.

Le bureau d'accueil de la maison de tourisme reçoit approximativement 85.000 visiteurs par an, majoritairement des francophones. Le fonctionnement de la MT est assuré par 4 équivalents temps pleins (dont 2 PTP détachés à l'entretien du réseau de promenades de la commune de Houyet). Son budget annuel en 2009 est de 351.000 euros, dont 27 % de subsides en provenance des communes (3,5 euros par habitant). 57 % des dépenses sont consacrées à la promotion et 38 % aux frais de personnel.

### b) Etude clientèle

Une étude sur la clientèle touristique du Val de Lesse a été réalisée par l'Université Libre de Bruxelles (ULB) en 2007. Différents modes d'enquête ont été utilisés : en face à face, par téléphone, par Internet (à travers les visiteurs du site [www.valdelesse.be](http://www.valdelesse.be)).

Les objectifs de cette étude visaient à connaître plus précisément le profil du visiteur présent dans le Val de Lesse (les raisons de sa venue, ses attentes, son niveau de satisfaction...) pour permettre ainsi de mieux cerner la demande et cibler davantage les actions et canaux de promotions.

La clientèle se révèle globalement satisfaite par son séjour et apprécie l'aspect paisible et naturel du Val de Lesse. Les visiteurs sont belges à 64 % et Hollandais à 22 %. 69 % des touristes viennent pour des activités 'détente', 53 % pour des visites culturelles. 36 % des visiteurs choisissent le camping comme hébergement, 23 % s'orientent plutôt vers les gîtes. 56 % estiment que les visites sont bonnes et 41 % que l'hébergement est excellent.

### c) Promotion

Les supports et canaux de promotion utilisés par la MT sont nombreux. Citons, en vrac : guides, brochures, affiches, sets de table, cartes postales, encarts dans des magazines et périodiques en Belgique et à l'étranger, spots radio et TV... La promotion est également effective via le réseau des Maisons de Tourisme. De plus, la MT participe à quelques 12 foires et salons touristiques par an, et également aux 'carrefours du tourisme' qui permettent de créer des liens entre les différents types d'opérateurs (hébergement, horeca, attractions) et une mise en réseau de ces

derniers, notamment en vue de créer des produits intégrés (packages) incluant visites, repas, hébergement...

#### **d) Divers**

- Dans le cadre de l'appel à projet PWDR (Programme Wallon de Développement Rural) 2007-2013, la MT a 'décroché' une subvention de 562.500 euros en vue d'améliorer la promotion des activités touristiques. Parmi les actions prévues grâce à ces fonds figure 'la création et le développement de circuits et balades multiformes (MP3, GPS...) téléchargeables sur internet et valorisant le patrimoine du val de Lesse'.
- Le territoire de la MT est intégré dans un projet pilote de la région en vue de l'implantation d'aires d'accueil pour motor-homes. Le camping de la Lesse à Houyet figure parmi les opérateurs qui participeront à cette démarche.
- Les communes de Houyet et Rochefort et 7 entités voisines associées ont répondu à l'appel à candidatures de la région en vue de créer une dynamique de valorisation touristique des massifs forestiers (Bois du pays de Famenne). Une série de mesures et d'incitants pourraient voir le jour dans un avenir proche dans le cadre de cette initiative.

En complément de ces interventions, la FRW rappelle quelques évolutions récentes intervenues sur le territoire de la commune de Houyet : installation du bureau d'accueil de l'office de tourisme dans l'ancienne gare de Houyet, à côté de l'espace citoyen. Cet aménagement offre davantage de visibilité et permet un accueil des visiteurs plus professionnel. Par ailleurs, dans un avenir proche, les travaux d'aménagement de la place de la gare et du triangle boisé du Maupas permettront d'améliorer sensiblement l'image et l'attractivité du centre de Houyet.

### **5. Travail en sous-groupes : Documents de travail**

Les participants sont répartis en trois sous-groupes.

Chaque sous-groupe reçoit les documents de travail suivants :

- La stratégie de développement 'provisoire' (5 défis, 25 objectifs)
- La liste des projets et actions émanant des consultations citoyennes
- Un document à compléter composé des éléments suivants :
  - Le défi touristique et les objectifs de développement qui s'y rapportent
  - Une case vierge destinée à recueillir les idées de projets et actions qui permettront d'atteindre les objectifs de développement
  - Une case vierge destinée à recueillir les éléments de diagnostic qui corroborent ces propositions de projets et actions

La consigne est de se pencher sur le défi touristique et les objectifs de développement qui s'y rapportent et de lister des propositions de projets et actions au regard du diagnostic du territoire.

## 6. Mise en commun et synthèse

### DEFI :

*Parions qu'en 2020, Houyet sera un « haut lieu touristique » en phase avec la nature*

### OBJECTIFS :

- Mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel
- Renforcer et développer qualitativement les structures, acteurs et équipements touristiques existants et en créer de nouveaux
- Exploiter durablement les multiples ressources liées à la rivière
- Intégrer la Donation royale dans le développement touristique et dans la conservation de la nature
- Intensifier la promotion et la communication touristiques
- Encourager et soutenir la diversification agricole via des produits touristiques ludiques et éducatifs
- Créer des nouveaux produits touristiques, notamment en valorisant le passé

### PROJETS ET ACTIONS PROPOSES PAR LES SOUS-GROUPES :

#### Sous-groupe 1 :

- Miser sur un accueil touristique de qualité
- Développer de nouveaux produits touristiques :
  - Guide touristique 'audio'
  - Balades GPS
  - Balades VTT
  - Bornes & panneaux interactifs
  - Circuits culturels (questionnaires sur l'histoire des villages, toponymie)
  - Fermes pédagogiques, fermes ouvertes
  - « Packages » touristiques (développer des synergies entre les différents acteurs touristiques : restaurateurs, hébergements, attractions culturelles et sportives)
- Mettre en valeur les produits du terroir
- Développer une autre image de Houyet : image centrée autour de la culture (architecture, présence de la donation, patrimoine historique), de la nature et de la gastronomie
- Veiller à l'entretien 'continu' des promenades balisées (avant, pendant et après les périodes touristiques)
- Créer des zones de parking à Celles
- Augmenter la fréquence des poubelles sur les promenades balisées
- Réduire la taxe communale sur les hébergements
- Réaliser une analyse culturelle et historique de chaque village pour développer les atouts touristiques de chacun d'eux

## Sous-groupe 2 :

- Enterrer les lignes électriques
- Valoriser le patrimoine :
  - Restaurer les bâtiments existants
  - Eviter l'anarchie dans les nouvelles constructions
  - Mettre en place des règles urbanistiques pour préserver le caractère rural de chaque village
- Renforcer et développer les équipements touristiques :
  - Entretien des circuits de promenades
  - Aménager des points d'étape dans les promenades (plaines de jeux, plage pour baignade)
  - Développer une offre de location de vélos
  - Créer des circuits de promenade ludiques, pédagogiques, sportifs, dans les bois. Exemple :
    - Circuits basés sur les cinq sens,
    - Circuits axés sur les aspects culturels : visite du musée 'la Besace' – coutellerie
    - Circuits axés sur les aspects 'énergies renouvelables' : visite des éoliennes (excursions scolaires)
- Diminuer les taxes communales sur les hébergements touristiques
- Revaloriser les balades nature :
  - Proposer des balades à thèmes (expo photos – artisanat)
  - Créer des fiches thématiques et cartographiques (géologie, fleurs, arbres) avec distribution gratuite pour chaque balade
  - Développer la promotion des Aiguilles de Châleux
  - Redémarrer l'activité de la coutellerie à petite échelle avec visites de l'atelier
  - Demander la participation financière de Val de Lesse dans l'organisation et la promotion des événements de la commune

## Sous-groupe 3 :

- Développer une promotion plus importante du patrimoine naturel (promenades) en organisant des activités plus spécifiques :
  - Balades ipod
  - Promenades à thèmes
  - Skikes (rollers ski)
  - Cuistax
  - Balades avec guides nature
  - Balades « royales » (axées sur la thématique de la Donation) : équitation, vélo...
- Motiver les acteurs et partenaires touristiques à alimenter davantage l'espace multiservices et la borne interactive pour promouvoir leur offre touristique (l'outil existe mais n'est pas suffisamment utilisé)
- Aménager des plages et des zones de baignade (Cul de l'Hileau à Houyet, Wanlin...)

- Recréer une société de pêche + rempoissonnement + faciliter la délivrance des permis de pêche journaliers
- Aménager le tronçon du Ravel à la sortie de Ciergnon et le prolonger jusqu'à Dinant
- Editer un nouveau folder de promotion de la commune de Houyet uniquement (Office du Tourisme) à diffuser par les moyens déjà utilisés pour d'autres brochures existantes (réseau OT / SI / MT - foires etc.)
- Mettre à jour et développer le site internet de l'Office du Tourisme (liens avec la commune)
- Développer un circuit lié au passé royal de la commune, entre Ferage et Ciergnon, en passant par Houyet (Halte, Tour d'Ardenne, Bois de Fenffe...)
- Création d'un lieu d'exposition permanente sur la présence royale (cartes postales, histoires des châteaux...)

### **Remarques et demandes d'informations complémentaires :**

- Pourquoi la taxe communale sur l'hébergement est-elle plus élevée à Houyet qu'à Rochefort ?
- Pour information, l'Office du Tourisme crée des fiches explicatives sur les promenades (déjà 2 fiches réalisées)
- Le constat relatif au manque de motivation et d'implication des partenaires touristiques est inquiétant. Leur absence à cette rencontre est d'ailleurs évocatrice de ce manque d'intérêt.
- M. Henrard, propriétaire d'un gîte de 25 personnes « Pré d'Eugénie », n'a pu être présent à cette rencontre mais nous a toutefois communiqué la remarque suivante : il demande la diminution de la taxe sur les nuitées car il la juge trop élevée et injuste (paiement en fonction du nombre de lits même si pas occupés). De plus, son gîte est régulièrement occupé par des groupes ou associations prenant en charge des personnes handicapées et il regrette de devoir leur demander une participation de 0,50 €/nuit/personne pour payer cette taxe communale d'hébergement.

### **Eléments de synthèse et de conclusion**

Les ressources du territoire en termes de patrimoines bâti et naturel sont indéniables et constituent le socle de son attractivité. Elles doivent à ce titre continuer à faire l'objet d'efforts croisés (protection, valorisation, promotion...).

Il ressort de la mise en commun des sous-groupes que le produit 'promenades' est un élément central et fédérateur dans la perspective de valorisation touristique du territoire de la commune. Plusieurs pistes d'actions concrètes concernent :

- la promotion des promenades (nouvelles technologies, topo-guide, promenades guidées...)
- la création de circuits thématiques (royal, nature, patrimoine, énergie, culturel...)

- l'entretien, l'extension (ex : RAVel Dinant – Houyet) et l'équipement du réseau (parkings, panneaux, bancs, poubelles, aires de jeux et de baignade...)
- la promotion – et l'innovation - de différents modes doux (VTT, équestre, cuistax, rollers-skis...), dont certains liés à la présence du RAVeL.

La valorisation du passé (présence royale, coutellerie...) semble également mériter une attention particulière : renforcement et soutien à l'image de marque du territoire, circuit thématique, outils de promotion, lieu d'exposition, reconstitution d'un atelier de coutellerie...

L'accueil des visiteurs et la promotion des ressources semblent assurés avec un certain succès, notamment par la Maison de Tourisme. Ce constat ne doit pas occulter l'importance des efforts à consentir, par divers biais, au niveau de l'entité (OT, folders, site internet, produits de terroir, signalisation...).

Le nouveau système de taxation communale sur l'hébergement touristique (sur le nombre de lits et non plus de nuitées) semble pour certains injuste et décourageant. Il s'agit d'un choix politique récent qui vise principalement à lutter contre les 'abus'.

Lors des interventions, plusieurs projets et pistes de réflexions ont été évoqués par le BEP : embarcadère Gendron, hébergement touristique Wanlin, RAVeL Dinant – Houyet, opération cœur de ville à Houyet...

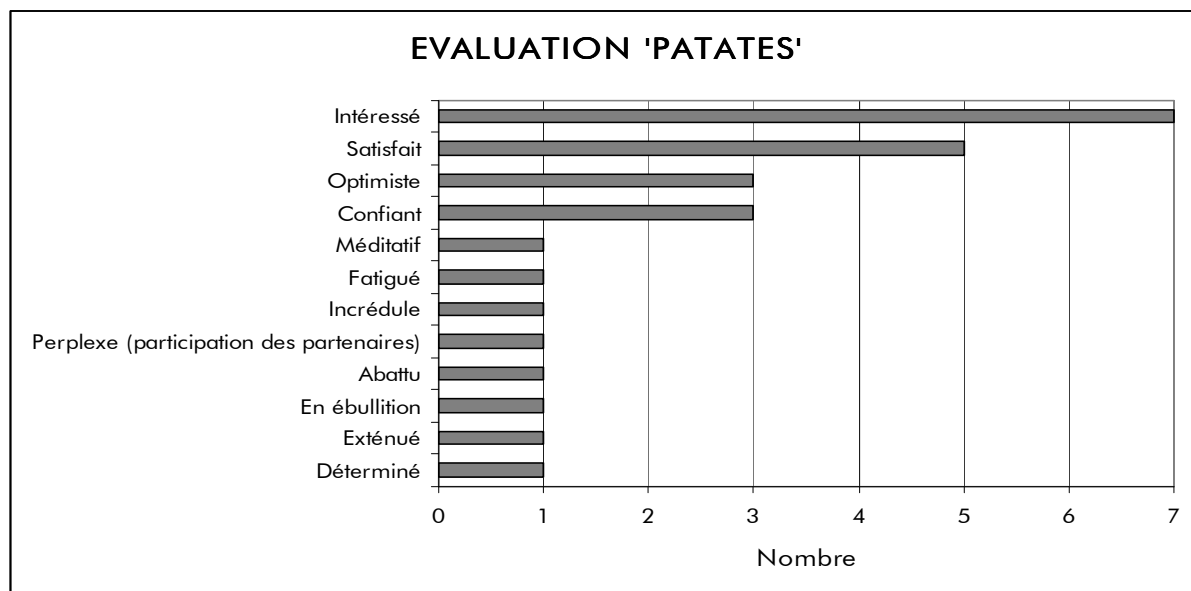
La Maison de Tourisme a évoqué le lancement de nouvelles actions en lien avec la promotion des promenades (MP3 – Ipod...) et le patrimoine.

Nous reviendrons ultérieurement sur certains de ces éléments pour les intégrer ou nourrir la réflexion.

Dans le même ordre d'idée, des liens seront à établir avec le travail sur l'inventaire des paysages (ADESA), évoqué dans le cadre du groupe de travail 'environnement et cadre de vie'.

## 7. Evaluation

Les participants sont invités à entourer la (les) patate(s) à expression qui correspond(ent) au mieux à leur état d'esprit en cette fin de rencontre.  
Vous trouverez ci-après le bilan de cette évaluation.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Anne-Audrey WAUTERS & Jean-Christophe SIMON



Fondation Rurale de Wallonie  
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60  
Fax: (0)84 36 88 66  
famenne@frw.be - www.frw.be